



Séparation avec enfant couple pacsé

Par **havmic_old**, le **19/11/2007** à **08:49**

Ma fille est pacsée avec un enfant dans le foyer familiale reconnu par le père, le père veut demander la séparation mais il traîne pour la main courante.

Quelle démarche doit faire ma fille ne prendrait elle pas une part de responsabilité si elle fait la main courante alors que c'est le père qui souhaite la séparation.

Le père demande une garde partagé de l'enfant la mère si oppose quoi faire?

Si la mère obtenait la garde de l'enfant, est elle obligée de résider dans la ville ou le couple habite actuellement ou peut elle se rapprocher auprès de sa famille pour la soutenir dans ses moments difficile.

Merci de nous éclairer sur ce sujet.

Amicalement

M. Havard